

Groupement des Parlementaires du Hainaut Saison 2023-2024

PV n°02: réunion du 25 septembre 2023 à 19h00 à Fleurus

Présents: F. Appels, R. Appels, M. Fohal, A. Dupont, P. Lecomte, Ph. Stuez, E. Laplume

Excusés: JM Tagliafero, J. Lecrivain, AM Sferrazza, Jean-Marie Raquez Invités présents: J. Nivarlet, P. Thomas, C. Notelaers, A. Pottier, A. De Smet

Invités excusés: B. Scherpereel, S. Faraone

- 1. La convocation pour la présente réunion a été envoyée par le secrétaire sur les nouvelles adresses email des parlementaires (adresses emails en awbb.be) mais tous ne l'ont pas reçue: Fabrice demande à chaque membre d'envoyer de cette adresse mail un mail test au secrétaire qui si nécessaire, vérifiera sa liste des adresses.
- 2. Echos de la commission législative:
- -les statuts de la fédération et le TTA ont été publiés en août au lieu de juillet: il en explique les raisons.
- -problématique de l'application du PC 90 concernant l'âge des jeunes joueurs: Dès qu'un joueur atteint l'âge de 16 ans dans le courant de l'année civile en cours, il peut être aligné en senior et en jeunes dans toutes les catégories supérieures. Il est précisé que ce sera en application à partir du 01/01/2024.Dès qu'une joueuse, atteint l'âge de 15 ans, dans le courant de l'année civile en cours, elle peut être alignée en senior et en jeunes dans toutes les catégories supérieures (en application à partir de 01/01/2024 aussi). Pour les espoirs sportifs, par contre, il n'y aura pas d'interruption de l'autorisation pour un joueur ou une joueuse qui disposait auparavant de ce statut
- -dates des prochaines assemblées générales: le 25/11/23, pour 2024 les dates du 23/03 et du 15/06 seraient encore à confirmer. C. Notelaers fait remarquer que le 23/3 est aussi la date du we des finales de coupe du Hainaut.
- groupes de travail «AWBB 2024»: Fabrice informe qu'aucune évolution n'a été communiquée par le conseil d'administration et qu'aucun groupe de travail n'a commencé ses travaux. Nous ne savons pas pourquoi. Or, il est relevé dans les pv des réunions du CDA qu'en ce qui concerne le projet de labellisation des clubs, le CDA a transmis un document au cabinet de la Ministre des Sports. Pourquoi ce document ne peut-il pas être communiqué aux Parlementaires et au groupe de travail ad-hoc. Nous n'avons pas de réponse à ce sujet.
- réunion du conseil judiciaire général: Fabrice fait part de la réunion tenue le 28/8/23 et il cède la parole à Albert De Smet, secrétaire du conseil judiciaire provincial.
- 3. Intervention de A. De Smet au nom du CJP Hainaut.

Albert fait part que trois articles du ROI posent un problème aux yeux du conseil judiciaire.

- A. Art PJ 45; délai de convocation: est-il réaliste d'avoir une réunion obligatoire dans les trois jours de la saisine? le délai est trop court. Il demande la reprise de l'ancien art PJ 45 avec un délai de 7 jours.
- B. PJ 57 b: suspensions infligées en fin de saison. Cela fait quelques saisons que les play-offs et matchs de barrage se déroulent jusque fin mai (voir plus).
- Tout membre suspendu en fin de saison, peut y participer du 15 mai au 31 juillet.
- Le solde de sa suspension reprend son cours la saison suivante, celui-ci a la possibilité de jouer en toute impunité entre le 15 et le 31 mai (voir plus longtemps).
- Nous proposons d'allonger la période du 15 au 31 mai inclus, période à laquelle celui-ci ne pourra participer à aucune compétition.
- C. PJ 48 non-comparution en séance: le montant de l'amende actuellement prévue est dérisoire à leurs yeux, le CPJ demande de porter ce montant à $20 \in$.

Fabrice répond que ces propositions seront examinées par les Parlementaires lors des prochaines réunions.

- 4. PV de la dernière réunion du comité provincial: Christophe commente les différents points abordés:
- réunion du 31/08/23 avec les secrétaires: bonne réunion, 11 clubs participants, avec des secrétaires nouvellement désignés.
- au niveau du championnat provincial: 711 équipes actuellement, nombre en légère hausse
- au niveau coupe du Hainaut: les finales auront lieu les 23 et 24 mars 2024, (attention, une assemblée générale est prévue le 23/3) un appel aux candidatures pour l'organisation a été lancé, la décision sera prise le 9/11/23, soit plus tôt que les autres années, afin de laisser au club choisi un temps de préparation plus long
- -Commission technique et de propagande: les entrainements spécifiques ont repris en vue des sélections provinciales, certains clubs rechignent à confier leurs meilleurs joueurs .
- -3X3: deux organisations auront lieu durant la présente saison :
 - le challenge découverte (le 01/11/23) appel aux candidatures a été envoyé au club
 - finales de coupe du Hainaut 3x3 (le 01/05/2024) appel aux candidatures sera envoyé d'ici peu.
- minibasket: des «intervisions» auront lieu durant cette saison. Christophe fait remarque qu'en cas de non-respect des règles du minibasket, aucune sanction n'est prévue au ROI et il relance la réflexion des Parlementaires à ce sujet
- l'assemblée provinciale aura lieu le 25/5/24.

5. Divers:

- E. Laplume pose quelques questions concernant le retour dans son club d'origine d'un jeune ayant évolué à l'étranger, sur les frais de formation doublés pour un jeune fréquentant le centre fédéral, sur les transferts sans indemnités de formation d'un joueur AWBB vers un club d'une autre fédération. Les réponses lui sont données, tenant compte qu'elles ne relèvent pas toutes de la compétence des Parlementaires.
- -Ph. Stuez demande s'il y a des dispositions à prendre en cas de canicule et pose aussi une autre question concernant l'accueil des arbitres parfois déficient dans certains clubs
- -A la lecture du dernier pv du conseil d'administration, Fabrice demande des éclaircissements quant à la déclaration de confidentialité qui a été signée par les membres du CDA
- -Fabrice a reçu une demande d'éclaircissement d'un club concernant la possibilité laissée aux clubs d'aligner en régionale ou en provinciale des joueurs de nationale de plus de 23 ans. Il lui est répondu que c'est conforme aux règlementations actuelles.

Fin de la réunion à 20h30.

Prochaine réunion: le 6/11/2023 sauf urgence.

Fabrice Appels, Président

Michel Fohal, secrétaire.